

*Je fais souvent ce rêve étrange et pénétrant
 D'une trésorerie abondante en recettes ;
 Des guirlandes de chiffres donnent un air de fête
 Au registre des dons, offrandes et versements.
 Mais au réveil, hélas, c'est un autre tourment :
 Comment ferons-nous face à nos engagements ?
 Voici la fin d'année, et ce constat terrible :
 Non, nous ne pourrons pas atteindre notre cible !
 Ce chant pour dire ici toute mon inquiétude :
 Il serait triste que nous prenions l'habitude
 De ne point assumer nos responsabilités...
 Alors souvenez-vous que ce que nous avons,
 Nous le tenons de Dieu, que nous le Lui devons
 Et votre trésorier ignorera l'angoisse
 De porter le lourd déficit de sa paroisse.*

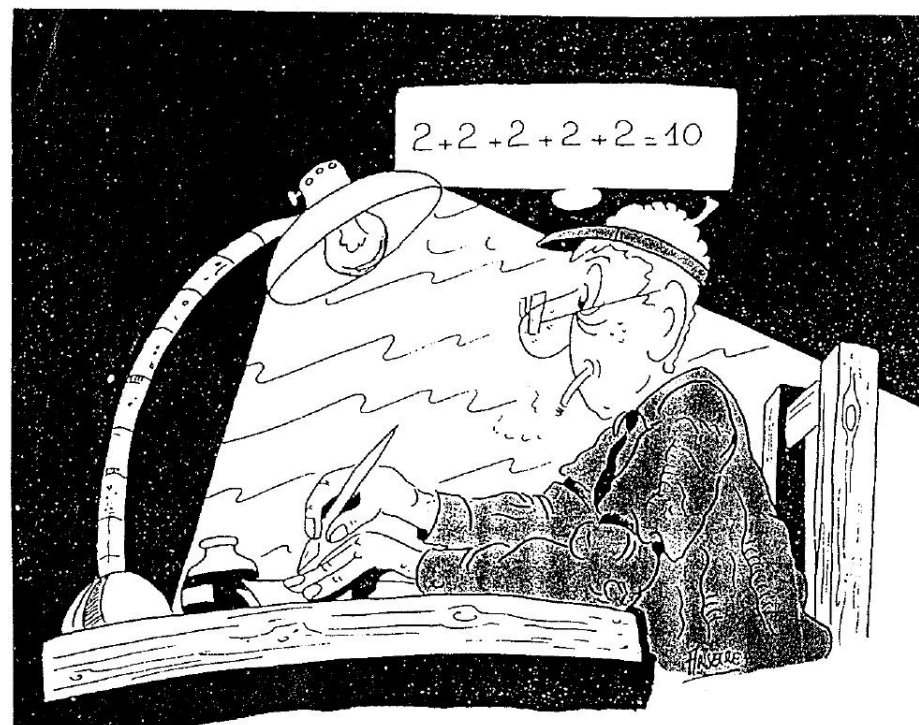
Merci d'adresser votre don à :

EGLISE RÉFORMÉE
 91 rue Sœur Audenet
 81100 Castres

L'utilisation de l'enveloppe "T" ci-jointe
 vous permettra de nous écrire sans mettre de timbre.



LE POINT SUR NOS FINANCES...



*Quand le déficit se creuse,
 le trésorier se creuse la tête !...*

Chers ami(e)s,

J'aimerais pouvoir vous dire que tout va bien, que notre contribution à la vie régionale de l'Eglise ("cible") est honorée au moins jusqu'au mois de septembre, mais (hélas !) ce n'est pas le cas. Un trésorier n'est jamais content, nous savons cela, mais, dans le cas présent, les choses deviennent sérieuses. Pour bien comprendre la situation, voici quelques chiffres relevés sur les trois dernières années :

A la date du :	03.11.2009	03.11.2010	03.11.2011
Offrandes nominatives	62 314 €	60 295 €	52 704 €
Offrandes anonymes	9 899 €	9 974 €	8 358 €
Cibles réglées jusqu'au :	30.09.2009	31.08.2010	30.06.2011

Autrement dit, nos recettes baissent d'année en année, et la paroisse a de plus en plus de mal à faire face aux échéances...

Le budget 2011 a été prévu lors de l'assemblée de l'Eglise à hauteur de 162 348 €, dont près de 100 000 € en offrandes nominatives attendues des membres de l'Eglise.

A ce jour, pour terminer notre année, il nous faut trouver :

60 000 €.

Une précision qui a son importance : les dons effectués au titre des bâtiments ont servi exclusivement à cet usage et le Conseil presbytéral tient tout particulièrement à remercier celles et ceux qui se sont impliqués dans ce projet. Mais ce n'est pas parce qu'un effort exceptionnel a été fait pour les bâtiments qu'il faut se relâcher sur le reste !

En fait, à l'heure actuelle, le Conseil presbytéral ne voit pas comment il pourrait faire face à ses engagements en totalité... à moins que nous ne relevions le défi !

Que va-t-il donc se passer si nous ne bouclons pas notre budget ? Nous aurons une dette vis-à-vis de la Région et il faudra négocier un moratoire. Le cycle infernal sera relancé ; souvenez-vous : la dernière fois il a fallu presque 10 ans pour s'en remettre.

Nous osons donc compter sur la mobilisation de chacun et sommes prêts à vous tenir au courant de la progression de nos finances, chaque dimanche s'il le faut.

L'Eglise a besoin de nous, mais nous avons besoin de l'Eglise ! Si nous souhaitons que le témoignage de notre Eglise puisse se poursuivre, si nous voulons que baptêmes, bénédictions de mariage et enterrements continuent à être assurés dans des conditions normales, et que l'enseignement de nos jeunes et des activités adaptées à chaque âge puissent encore leur être proposées, voyez ce que vous pouvez faire d'ici le 31 décembre...

A bientôt pour de bonnes nouvelles, j'espère, et recevez nos salutations en notre Seigneur Jésus-Christ.

Pour le Conseil presbytéral,
Le Trésorier :

Patrick VINCENT

N.B. : Vis-à-vis de l'administration fiscale, vous avez droit à une réduction d'impôt de 66 % de votre don ; il faut en profiter car, par les temps qui courent, nul ne sait combien de temps cette largesse de l'Etat va pouvoir durer. — Le rappel de cette réduction d'impôt nous met toujours un peu mal à l'aise, car nous n'ignorons pas que nombre d'entre vous ne paient pas d'impôts et participent malgré tout largement à la vie financière de l'Eglise. Soyez-en remerciés !